

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lithium-Ionen-Batterie BP18, BP 12, BP-XS 12

Révision: 02.10.2025 Code du produit: 11912-0034 Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Lithium-Ionen-Batterie BP18, BP 12, BP-XS 12

Autres désignations

commerciales 10756789 (3,7 V, 2400 mAh, 8,88 Wh) TY-TSC --> 10756791 (3,7 V, 2400 mAh, 8,88 Wh)

Festool BP 18 Li 5,2/5,0 AS/ASI 5S2P (10017087, 10478869, 10651888, 10043561, 10479025, 10651878, 10723815)

BP 18 Li 4,0 HPC-AS/ASI (10220377, 10222681, 10570666)

BP-XS 2,6 Li/Li KR (10009271, 10479020, 10651909, 203588, 10479021, 10652014),

BP 12 Li 2,5 C/US (10500436)

BP 18 Li 3,1 ERGO /KR (10018298, 204093)

BP 18 Li 3,1/3,0 ERGO-I EU/USA/OEM (10030310, 10723905)

BP 18 Li 3,1 CI /KR/USA (10043962)

BP 18 Li 3,1/3,0 C (10024683, 10737270)

BP 18 Li 5,0 HP-ASI (10813628)

LM-OF 1010 R (10763003) LM-TS/TSC (11042906)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Batterie au lithium ionique < 100 Wh.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Festool GmbH
Rue: Wertstraße 20
Lieu: D-73240 Wendlingen
Téléphone: +49(0)7024 804 0

eléphone: +49(0)7024 804 0 Téléfax: +49 (0)7024 804 600

Internet: www.festool.com

Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:

sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH,

Ingelheim)

Information supplémentaire

Note: Ce produit est un «article» et n'est pas un objet qui est tenu de délivrer de Fiche de données de sécurité (FDS)par la réglementation concernant les substances chimiques. Cette FDS propose volontairement des informations utiles pour votre sécurité de manipulation et protection de l'environnement.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) nº 1272/2008.

Les suivantes information ne sont requis que pour l'exposition grâce à des composants internes de la batterie pour les dommages à l'enveloppe extérieure.

Des intact, batteries fermées ne causent pas de risques pour la santé.

Note: Ce produit est un «article» et n'est pas un objet qui est tenu de délivrer de Fiche de données de sécurité



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lithium-Ionen-Batterie BP18, BP 12, BP-XS 12

Révision: 02.10.2025 Code du produit: 11912-0034 Page 2 de 12

(FDS)par la réglementation concernant les substances chimiques. Cette FDS propose volontairement des informations utiles pour votre sécurité de manipulation et protection de l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils supplémentaires

Il n'ya aucun risque si des mesures pour le stockage et la manipulation sont respectées.

2.3. Autres dangers

Si les batteries sont intactes et si l'on respecte leurs consignes d'utilisation, aucun danger n'est à attendre.

Développement de chaleur en cas de court-circuit.

En cas de fuite d'électrolyte:

Provoque une forte irritation des yeux, de la peau et des muqueuses.

Peut irriter les voies respiratoires.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Lithium-Ion Batterie: Mélange composé des substances citées ci-après



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lithium-Ionen-Batterie BP18, BP 12, BP-XS 12

Révision: 02.10.2025 Code du produit: 11912-0034 Page 3 de 12

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	N° CE	Nº Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº 7	•		
7440-50-8	Cuivre			%
	231-159-6		01-2119480154-42	
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2	; H400 H411		
623-53-0	Carbonate d' éthylméthyl			%
	433-480-9		01-2119430547-39	
	Flam. Liq. 2; H225	•		
96-49-1	Carbonate d'éthylène	%		
	202-510-0		01-2119540523-46	
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT RE			
12190-79-3	Lithium cobalt(III) oxide			%
	235-362-0			
	Carc. 2, Skin Sens. 1; H351 H317			
616-38-6	Carbonate de diméthyle			%
	210-478-4			
	Flam. Liq. 2; H225			
1308-06-1	Tricobalt tetraoxide			%
	215-157-2		01-2119517310-56	
	Resp. Sens. 1, Aquatic Chronic 3;			
21324-40-3	hexafluorophosphate de lithium			%
	244-334-7		01-2119383485-29	
	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1, STOT RE 1; H301 H314 H318 H372			
	!			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

= miles de concentacione openinques, factorie in et = 17 t			
Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
96-49-1	202-510-0	Carbonate d'éthylène	%
	par voie orale:	ATE = 500 mg/kg	
21324-40-3	244-334-7	hexafluorophosphate de lithium	%
	par voie orale:	DL50 = 50 - 300 mg/kg	

Information supplémentaire

En raison des mesures structurelles des batteries sont contenues matières dangereuses dans l'application prévisible n'est pas librement disponible.

Des intact, batteries fermées ne causent pas de risques pour la santé.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Les mesures suivantes premiers secours ne sont requis que pour l'exposition grâce à des composants internes de la batterie pour les dommages à l'enveloppe extérieure.

Des intact, batteries fermées ne causent pas de risques pour la santé.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lithium-Ionen-Batterie BP18, BP 12, BP-XS 12

Révision: 02.10.2025 Code du produit: 11912-0034 Page 4 de 12

Rincer la bouche et le nez avec de l'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

Ne pas pratiquer la respiration artificielle par le bouche-à bouche.

En cas d'arrêt respiratoire, appliquer la respiration artificielle.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon abondante pendant au moins 30 minutes.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler aussitôt un médecin.

Après contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche.

Faire boire beaucoup d'eau ou de lait.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Ne pas faire vomir.

Transporter rapidement la victime dans un centre de soins d'urgence

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de fuite d'électrolyte:

Provoque une forte irritation des yeux, de la peau et des muqueuses.

Peut irriter les voies respiratoires.

Toux

Dyspnée

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser en cas de feu peu important: Eau, Dioxyde de Carbone (CO2), Produits extincteurs en poudre, Sable.

Utiliser en cas de feu important: Eau pulvérisée, Mousse stable aux alcools.

Moyens d'extinction inappropriés

Inconnus.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de fluorure d'hydrogène (HF) au contact de l'électrolyte avec l'eau.

Développement de chaleur en cas de court-circuit.

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :

La fumée contient des gaz inflammables, irritants / corrosifs et toxiqu

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et un vêtement de protection.

Information supplémentaire

Est-il possible, retirez la batteries de la zone dangereuse. A des températures supérieures à 125 ° C batteries pourrait exploser.

Les batteries ne sont pas inflammable, mais peut brûler les cellules contenues matières organiques, si les batteries sont exposées à un incendie.

Eteindre le feu en direction du vent.

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lithium-Ionen-Batterie BP18, BP 12, BP-XS 12

Révision: 02.10.2025 Code du produit: 11912-0034 Page 5 de 12

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Les suivantes information ne sont requis que pour l'exposition grâce à des composants internes de la batterie pour les dommages à l'enveloppe extérieure.

Des intact, batteries fermées ne causent pas de risques pour la santé.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter l'inhalation de la fumée et des vapeurs.

Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

Elimination conformément aux prescriptions légales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

Informations concernant l'équipement de protection personnel, voir section 8.

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Observer mode d'emploi.

Éviter un court-circuit de la batteries. Éviter des dommages mécaniques aux batteries. Ne pas ouvrir ou démonter.

Ne pas jeter au feu.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé.

Protéger de l'humidité.

Température de stockage recommandée : - 20 °C - 45°C

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Batterie au lithium ionique < 100 Wh

Note: Ce produit est un «article».

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lithium-Ionen-Batterie BP18, BP 12, BP-XS 12

Révision: 02.10.2025 Code du produit: 11912-0034 Page 6 de 12

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7429-90-5	Aluminium (pulvérulent)	-	5		VME (8 h)	
7440-50-8	Cuivre (fumées)	-	0,2		VME (8 h)	
-	Fluorures inorganiques	-	2,5		VME (8 h)	
7782-42-5	Graphite (fraction alvéolaire)	-	2		VME (8 h)	

Conseils supplémentaires

Pendant le chargement et le déchargement normale n'est pas la libération de substances.

Si les batteries sont intactes et si l'on respecte leurs consignes d'utilisation, aucun danger n'est à attendre.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate.

Fournir une douche oculaire.

Prévoir des douches d'urgence.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

En cas de fuite d'électrolyte: Lunettes avec protection latérale, Protection du visage

Protection des mains

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

En cas de fuite d'électrolyte: Porter des gants appropriés

Protection de la peau

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

En cas de fuite d'électrolyte: Vêtement de protection. Tablier résistant aux produits chimiques (EN 467). Bottes.

Protection respiratoire

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée, porter une protection respiratoire adaptée.

En cas de fuite d'électrolyte: Porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Solide, Batterie Couleur: Noir, Blanc Odeur: Inodore

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition
et intervalle d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

n.a.

Point d'éclair:

n.a.

Inflammabilité

solide/liquide: n.a.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lithium-lonen-Batte	rie BP18, BP 12, BP-XS 12	
	produit: 11912-0034	Page 7 de 12
Limite inférieure d'explosivité:	n.a.	
Limite supérieure d'explosivité:	n.a.	
Température d'auto-inflammation:	n.a.	
Température d'inflammation spontanée		
solide:	n.a.	
gaz:	n.a.	
pH-Valeur:	n.a.	
Viscosité dynamique:	n.a.	
Viscosité cinématique:	n.a.	
Durée d'écoulement:	n.a.	
Hydrosolubilité:	Insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants n.a.		
Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.a.	
Pression de vapeur:	n.a.	
Densité:	n.a.	
Densité apparente:	n.a.	
Densité de vapeur relative:	n.a.	
9.2. Autres informations		
Informations concernant les classes de danger physique		
Propriétés comburantes Non oxyder.		
Autres caractéristiques de sécurité		
Épreuve de séparation du solvant:	0 %	
Teneur en solvant:	0 %	
Taux d'évaporation:	n.a.	
Information supplémentaire		
0,06 kAh / 8 kWh 0,04 kAh / 0,6 kWh		

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

aucune réactivité inhabituelle n'est connue

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Court-circuit

Surcharge

Matières incompatibles

Chaleur, étincelles, flammes nues, surfaces chaudes

Éviter chocs.

Eviter les températures élevées (80°C)

Protéger contre la radiation solaire direct.

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lithium-Ionen-Batterie BP18, BP 12, BP-XS 12

Révision: 02.10.2025 Code du produit: 11912-0034 Page 8 de 12

10.5. Matières incompatibles

eau marine, Eau, oxydants puissants, Fortement acide.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Développement de chaleur en cas de court-circuit.

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager : vapeurs/gaz toxiques, Oxydes de métal, monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de Carbone (CO2).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Si les batteries sont intactes et si l'on respecte leurs consignes d'utilisation, aucun danger n'est à attendre.

Des intact, batteries fermées ne causent pas de risques pour la santé.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Il n'ya aucun risque si des mesures pour le stockage et la manipulation sont respectées.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

Autres informations

Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Il n'ya aucun risque si des mesures pour le stockage et la manipulation sont respectées.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lithium-Ionen-Batterie BP18, BP 12, BP-XS 12

Révision: 02.10.2025 Code du produit: 11912-0034 Page 9 de 12

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Les suivantes information ne sont requis que pour l'exposition grâce à des composants internes de la batterie pour les dommages à l'enveloppe extérieure.

Dangereux pour l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Elimination conformément aux prescriptions légales.

Ne pas incinérer.

Code d'élimination des déchets - Produit

160605 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; piles et accumulateurs; autres piles et

accumulateurs

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3480

d'identification:

14.2. Désignation officielle de PILES AU LITHIUM IONIQUE

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:
Code de classement:

M4

Dispositions spéciales: 188 230 310 348 376 377 387 636

Quantité limitée (LQ):0Quantité exceptée:E0Catégorie de transport:2Code de restriction concernant lesE

tunnels:

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Batterie au lithium ionique < 100 Wh La disposition spéciale 188: produit pas soumis aux prescriptions de l'ADR / RID.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3480

d'identification:

14.2. Désignation officielle de PILES AU LITHIUM IONIQUE

transport de l'ONU:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lithium-Ionen-Batterie BP18, BP 12, BP-XS 12

Révision: 02.10.2025 Code du produit: 11912-0034 Page 10 de 12

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Code de classement: M4

Dispositions spéciales: 188 230 310 348 376 377 387 636

9

Quantité limitée (LQ): 0
Quantité exceptée: E0
Autres informations utiles (Transport fluvial)

Batterie au lithium ionique < 100 Wh La disposition spéciale 188: produit pas soumis aux prescriptions de

l'ADN.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3480

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LITHIUM ION BATTERIES

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Dispositions spéciales: 188, 230, 310, 348, 376, 377, 384, 387

Quantité limitée (LQ): 0

Quantité exceptée: E0

EmS: F-A, S-I

Autres informations utiles (Transport maritime)

Batterie au lithium ionique < 100 Wh Dispositions spéciales 188 : Ce produit n'est pas soumis à la

réglementation transport selon IMDG.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3480

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LITHIUM ION BATTERIES

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Dispositions spéciales: A88 A99 A154 A164 A183 A201 A206 A213 A3

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Forbidden
Passenger LQ: Forbidden
Quantité exceptée: E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): Forbidden IATA-Quantité maximale (avion de ligne): Forbidden IATA-Instructions de conditionnement (cargo): See 965 IATA-Quantité maximale (cargo): See 965

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lithium-Ionen-Batterie BP18, BP 12, BP-XS 12

Révision: 02.10.2025 Code du produit: 11912-0034 Page 11 de 12

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII): Inscription 40, Inscription 65, Inscription 75

Information supplémentaire

Pas d'information disponible.

Législation nationale

Information supplémentaire

Note: Ce produit est un «article» et n'est pas un objet qui est tenu de délivrer de Fiche de données de sécurité (FDS)par la réglementation concernant les substances chimiques. Cette FDS propose volontairement des informations utiles pour votre sécurité de manipulation et protection de l'environnement.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

RUBRIQUE:

LM-OF 1010 R (10763003) LM-TS/TSC (11042906)

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lithium-Ionen-Batterie BP18, BP 12, BP-XS 12				
Révision: 02.10.2025	Code du produit: 11912-0034	Page 12 de 12		
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.			
H351	Susceptible de provoquer le cancer.			
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'un exposition prolongée.	e		
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.			
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.			
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.			
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.			
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.			

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités. Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux. (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)